



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

**CENTRE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDE  
DES PROBLÈMES DE L'ÉNERGIE**

Bâtiment A – Battelle, Route de Drize 7 | CH-1227 Carouge  
Tél. 022 705 96 61 | Fax 022 705 96 39

**CYCLE DE FORMATION 2001/2002**

et

**SÉMINAIRE ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT**

**Bernard LACHAL et Franco ROMERIO**

Centre universitaire d'étude des problèmes de l'énergie (CUEPE)  
de l'Université de Genève

sur

**PRODUCTION DISTRIBUÉE :**  
**Cadre institutionnel et problèmes technico-économiques**

**jeudi 24 janvier 2002 à 17h.15**

**Auditoire D 185 - Bâtiment D - Battelle**  
7, route de Drize  
1227 Carouge

*Date à retenir*

**Vendredi 19 avril 2002 (9h.00 à 17h.00)**

**Journée du CUEPE 2002 : « Réorganisation du marché de l'électricité, utilisation rationnelle de l'énergie et renouvelables ».**

## Les orateurs

**Bernard Lachal** est actuellement MER (Maître d'Enseignement et de Recherche) au Cuepe. Docteur en Physique de l'Université de Genève, il dirige des recherches sur la mesure, l'évaluation technico-économique et la modélisation de divers systèmes énergétiques, spécialement dans le domaine de la thermique du bâtiment et des énergies renouvelables.

**Franco Romerio** est docteur ès sciences économiques et sociales. Il est au CUEPE depuis 1988, où il a développé l'enseignement et la recherche dans le domaine des marchés de l'électricité.

## La conférence

La notion de « Production distribuée » (« Distributed Ressources » ou DR) est de plus en plus présentée comme un nouveau concept qui pourrait révolutionner à terme le paysage électrique, dans le contexte plus général de la réorganisation des marchés de l'électricité. Il s'agit d'investir dans les unités de production décentralisées plutôt que dans les grandes centrales et le réseau. Les enjeux sont importants :

- minimisation des risques technologiques (stabilité du système), économiques (coûts) et socio-politiques (acceptabilité),
- approche plus rationnelle de la production et de l'utilisation de l'énergie,
- plus grande flexibilité pour faire face aux incertitudes notamment,
- développement des énergies renouvelables.

Les technologies qui peuvent entrer en considération concernent des énergies renouvelables (PV, éoliennes, bois, biomasse, déchets, géothermie, mini et micro centrales hydrauliques...) et non renouvelables (turbines à gaz, diesel, piles à combustible, micro turbines,...) ; les énergies produites peuvent être du courant électrique et éventuellement de la chaleur (co-génération).

Les DR sont le plus souvent regardées de deux points de vue distincts :

- pour les acteurs du marché de l'énergie, particulièrement les économistes, leur intérêt se situe principalement pour la gestion des pointes ;
- pour les acteurs du développement technologique, particulièrement les ingénieurs et les scientifiques, elles sont considérées comme le cadre « naturel » de développement des filières impliquant soit les énergies renouvelables, souvent distribuées par nature, soit le couplage chaleur-force, la valorisation des « déchets » thermiques étant alors favorisée par une production proche des utilisateurs.

Ces deux points de vue ne sont pas forcément compatibles. Un des buts de ce séminaire est de les confronter.